Article 31 du Règlement

relation avec le gouvernement pour que nos préoccupations soient prises en compte et que le développement à long terme profite non seulement aux consommateurs du Sud, mais aussi du Nord.»

Selon M. Diamond, si les autochtones sont finalement pris au sérieux par les développeurs privés et publics, c'est parce qu'ils y seront forcés par les circonstances.

[Traduction]

## LES MEMBRES DE LA MARINE MARCHANDE

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, aujourd'hui, à Halifax, le ministre des Anciens combattants a enfin annoncé que le gouvernement présentera une mesure législative pour reconnaître le service en temps de guerre des membres de la marine marchande.

En mon nom propre, au nom de notre parti et, plus particulièrement, au nom du député de Regina—Lumsden qui travaille à cela depuis des années, je voudrais applaudir cette déclaration.

Il me faut toutefois remarquer que, à mon grand regret, cette reconnaissance ne va pas aussi loin que le recommandait le rapport unanime du Comité de la défense et des anciens combattants, car elle ne donne pas à ces marins le titre d'ancien combattant avec le même statut et les mêmes privilèges que les anciens combattants des forces armées.

Pendant la Seconde Guerre mondiale et les autres conflits, les membres de la marine marchande ont servi leur pays avec courage et esprit de sacrifice. Ils reçoivent enfin une partie de la reconnaissance qu'ils méritent. Je suis sûr que tous les députés honoreront leur contribution à la liberté et s'engageront à tenter d'obtenir une mesure législative qui leur donne la pleine reconnaissance à laquelle ils ont droit.

## LES MEMBRES DE LA MARINE MARCHANDE

M. Peter L. McCreath (South Shore): Monsieur le Président, c'est un grand jour pour les membres de la marine marchande canadienne. Il y a quelques heures, le ministre des Anciens combattants a annoncé à Halifax qu'on accordera à ceux qui ont servi dans la marine marchande canadienne pendant la guerre tous les avantages auxquels ont droit les anciens combattants des forces armées.

Les membres de la marine marchande ont accès, dans une certaine mesure, à la plupart des programmes et des

avantages dont bénéficient les autres anciens combattants, mais il y a des différences et des omissions importantes qu'ils digèrent mal.

On présentera une nouvelle mesure législative afin d'uniformiser la situation. Cela signifie, notamment, que les marins marchands auront droit désormais aux soins à long terme. La plupart d'entre eux seront admissibles au Programme d'autonomie des anciens combattants. On a supprimé la limite de six mois et les obstacles aux pensions d'invalidité.

Les marins marchands cherchaient à faire reconnaître leur statut d'anciens combattants depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Je suis fier que ce soit mon gouvernement qui leur ait reconnu ce statut, et je tiens à remercier le ministre d'avoir rendu la chose possible.

Le 17 mars, j'ai parlé à la Chambre de mon oncle, le regretté capitaine Ernest Shatford, qui a servi dans la marine marchande. La nouvelle arrive trop tard pour lui, mais je sais qu'il aurait été très heureux de voir ses compagnons remporter la victoire.

## LE PROGRAMME D'INITIATIVES DANS LES VIEUX QUARTIERS

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, le Programme d'initiatives dans les vieux quartiers de Winnipeg disparaîtra dans cinq jours. Les deux sources de financement de ce programme, le gouvernement conservateur fédéral et le gouvernement conservateur provincial, se sont taries. Entre-temps, les résidants de Winnipeg, et plus particulièrement ceux du centre-ville, risquent de souffrir.

Comment ce gouvernement peut-il laisser mourir un projet du gouvernement libéral grâce auquel on a pu assurer la formation de plus de 2 600 citoyens, dont la plupart sont encore actifs dans leurs emplois?

Les initiatives dans les vieux quartiers permettent aussi d'occuper de jeunes Canadiens désoeuvrés et de redonner vie au centre-ville. Le présent gouvernement manque-t-il de capacité d'engagement, de leadership ou des deux? Je tiens à aviser le gouvernement qu'il n'a plus que cinq jours pour montrer aux citoyens de Winnipeg ce qu'il peut faire.

Il faut assurer la survie des initiatives dans les vieux quartiers et ne pas laisser disparaître un projet qui a si bien réussi. Ces initiatives ont été très profitables pour les citoyens de Winnipeg.